



COMMISSION FÉMININE

PROCÈS-VERBAL N°1

Réunion du 10 septembre 2023

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Le calendrier de la poule D1 est en ligne. Cette poule comprend les équipes de St Romain de Surieu 1, Chateauneuf s/ Isère, Boulieu les Annonay, Trefle foot, Ruoms, Pierrelatte, Felines St Cyr Peaugres, Tain Tournon, Rochemaure et l'entente USVJ/FCV.

Merci de nous faire remonter vos remarques concernant les installations et les demandes diverses.

Le calendrier de la D2 seront faits lundi prochain le 18 septembre. Première journée le 01 octobre. Les équipes engagées à ce jour sont : Villevocance, St Marcel les Valence, Sud Ardèche, BBRM, Colombier St Barth, Eyrieux Embroye, Hauterives, FC Muzolais, Plateau Ardéchois, St Alban d'Ay, SC Pirailon, Davezieux, Pont La Roche, Val d'Ay, Larnage Serves et Hostun.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans





la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Le calendrier sera fait lundi prochain 18 septembre. Les équipes engagées à ce jour sont :

ACE, Valensolles, St Donat 2, Roiffieux, Berzème, Bourg St Andéol, Chateauneuf du Rhône, Mélas Le Teil, Joyeuse St Paul, St Priest 07, St Romain de Surieu 2, Baix, Chateauneuf de Galaure, Rhône Crussol 2 et Bas Vivarais.

CHAMPIONNAT U11 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11, les U10, les U9.

Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi matin à 10h00.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi matin de 9h30 à 11h00.

CHAMPIONNAT U13 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13, les U12, les U11 et 3 U10.

Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00.

A ce jour, seuls 4 clubs sont engagés : St Marcel les Valence, Bren, Hauterives et Salaise Rhodia

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15, U14, U13 et 3 U12.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.





Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.

CHAMPIONNAT U18 F A 11

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18F, U17F, U16F en nombre illimité et les U15F dans la limite de 3 maximum.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 40 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche matin 10h.

Les équipes engagées sont les suivantes :

Rhône Crussol, FC540, St Romain de Surieu, St Marcel les Valence, Ent. Nord Drôme, Pierrelatte, Tain Tournon, Davezieux, Vallée du Doux, Joyeuse St Paul, Cornas et Salaise Rhodia.

Les calendriers seront faits lundi prochain 18 septembre.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire. Prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI.

Dans ce cas, la feuille de match papier doit être remplie avant la rencontre et envoyée par mail a la commission féminine avant le lundi midi.

Nous vous rappelons que du vendredi à midi jusqu'au dimanche soir, toutes les demandes de modifications, les arrêtés ou autres sont à envoyer à la [personne de permanence](#) et non aux commissions. Ses coordonnées se trouvent sur le site du district dans la rubrique permanence sportive. Il y a aussi une personne de permanence pour les arbitres.

Merci de bien vouloir noter des maintenant les dates des journées événementielles féminines : 1^{er} octobre, 25 novembre, 05 janvier (futsal), 13 avril et 1^{er} juin. Toutes les infos seront en ligne en temps voulu.

Une information va être envoyée aux clubs sur le foot loisirs sur leur boîte mail officielle.

